



CPA VILLE-MARIE INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Montréal, le 28 avril 2014, 19 h

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Club de Patinage Artistique (CPA) Ville-Marie inc. tenue à Montréal le lundi 28 avril 2014, à 19 h, dans le hall d'entrée de l'aréna Saint-Donat au 6750 rue de Marseille.

Administrateurs présents : Mme Nathalie Pelletier Mme Marie-Hélène Foisy M. Jean-Luc Foisy
M. Claude Valade M. Martin Depelteau Mme Nancy Beauchemin
Mme Vanessa Venafro

Administrateurs absents : Mme Marie Claude Séguin et Mme Geneviève Kieffer-Despres

Personnes invitées : Membres ou parents représentant des membres mineurs

= Représentants un total de 45 membres de la Corporation.

Tous les membres présents, ayant dûment été convoqués, forment quorum. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Ouverture de l'assemblée

La séance de l'assemblée générale annuelle est ouverte à 19 h 45 par Mme Nathalie Pelletier, présidente. Mme Pelletier souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents en si grand nombre.

Tel que prévu à l'article 10.08 des règlements généraux de la corporation, la présidente de la corporation préside l'assemblée générale.

2. Vérification du quorum de l'assemblée

Tel que spécifié à l'article 10.09 des règlements généraux de la corporation, le quorum de l'assemblée générale est égal au nombre de personnes présentes, incluant les administrateurs du CA et les autres membres. 45 personnes présentes forment le quorum.

** Il y a constatation du quorum, la séance est poursuivie.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le directeur, Claude Valade donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

- Mme Nathalie Pelletier propose qu'on insère le point 3.2 : **Date des prochains AGA**

Proposition secondée par M. Sylvain Mailloux

Adoption de l'ordre du jour modifié

** Proposé par M. Ivano Pétrin, secondé par M. Jean-Luc Foisy et adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2013

Étant donné que le procès-verbal de l'AGA 2013, tenue 29 avril 2013, n'a pas été transmis par courriel, M. Claude Valade, directeur, est invité à en faire la lecture. Aucune question ou modification n'est mentionnée ou demandée.

4.2. Changement de la date de l'AGA pour les futures années

La présidente suggère de repousser la date de l'AGA pour l'an prochain en raison du peu de temps entre la fin de la saison et l'AGA, afin de soumettre des données plus complètes. Elle suggère de déplacer celle-ci entre la fin de mai, et au plus tard à la mi-juin, le tout selon la disponibilité du hall d'entrée de l'aréna ou autre salle.

** Proposé par M. Sylvain Mailloux, secondé par Mme Julie St-Laurent et adopté à l'unanimité.

5. Dépôt et approbation du rapport financier

Mme Nathalie Pelletier informe les membres que le dépôt du rapport financier sera sommaire et qu'un rapport financier plus complet et transparent sera soumis lors de la première réunion de parents en début de saison.

Marie-Hélène Foisy, trésorière, lit les points saillants du rapport annuel. Elle met en relief les actifs du club lors de la dernière mise à jour soit : dans le compte du bingo 21 955.12 \$ et dans le compte du club 45 735.66 \$. Elle nous fait part qu'il reste encore des chèques en circulation à soustraire de ces montants d'une somme approximative à 10 000 \$. Elle mentionne que la santé financière du club est en très bonne condition et que l'objectif du CA est de conserver celle-ci.

Comme vérificatrice du bilan pour le compte du bingo, Mme Foisy suggère Madame Nathalie Duquette, CGA et mère d'Audrey et Chloé Trudel, patineuses dans notre club. Pour la portion finance du Club, afin de sauver des coûts. M. Stéphane Lévesque suggère de ne pas prendre de vérificateur. Mme Duquette aidera quand même Mme Foisy à produire les documents de façon bénévole. Les bilans financiers et autres documents seront disponibles en tout temps sur demande.

** Proposé par M. Stéphane Lévesque, secondé par Mme Maria Roméo et adopté à l'unanimité.

6. Rapports de l'année écoulée de chaque membre du CA

Rapport de la présidente :

Mme Pelletier nous informe que l'année qui vient de passer est une année de grands travaux de mise à jour et de mise aux normes concernant toutes les communications, documentations, site Web, réseaux sociaux, courrielleurs, procédures, programmes et autres du Club. Un grand travail a été fait et il est important de féliciter les bénévoles, administrateurs et entraîneurs du Club. Un applaudissement général leur est offert.

Il est important de noter la création de la politique d'agression que nous avons mise sur pied et qui est sur le site internet du club. Pour le bien-être de nos bénévoles, de nos entraîneurs, de nos membres et des parents, cette politique en est une de tolérance zéro.

Cette année, nous avons aussi instauré un programme de Bourse pour nos patineurs. Donc tous les patineurs qui ont participé à la Régionale recevront une bourse de participation sous forme d'un certificat cadeau applicable pour la saison 2014-2015. Le programme de Bourse sera réévalué d'année en année dépendant des budgets que nous aurons, de la participation et des mérites de nos membres.

Le premier Gala de reconnaissance du Club a été un grand succès autant pour nos bénévoles que pour nos membres. Le bonheur de voir reconnaître leurs efforts se reflétait dans leurs yeux. Nous avons également nommé nos premiers patineurs-plus élite, en vue de notre nouveau programme de développement de l'athlète qui débutera en septembre prochain. Grâce à l'arrondissement, nous avons eu la chance de bénéficier de l'auditorium de la Maison de la Culture. Le Gala deviendra une expérience annuelle, mais présenté sous diverses formes.

Rappel des dates importantes : Lundi 18 août 2014 : pré-inscription pour les anciens

Lundi et mardi 25 et 26 août 2014 : inscriptions pour tous les autres.

Rapport de la directrice du Patinage plus et du Vice-président technique (VPT) :

Mme Nancy Beauchemin, directrice, et M. Jean-Luc Foisy, VPT, expliquent ce qui a été fait au niveau du patinage-plus durant de la saison 2013-2014 :

- Instauration du nouveau programme de patinage-plus;
- Instauration du système de cocardes;
- Instauration du bulletin à l'arrière de la cocarde;
- Reconnaissance des patineurs : remise de certificat, photo sur site internet;
- Système de communication entre les parents et les entraîneurs;
- Organisation des activités telles que : thématiques par mois, mini-olympiades, Jeux de Montréal, remise de bulletin, etc.

La présidente tient à féliciter l'équipe du patinage-plus pour leur bon dévouement et pour l'atteinte de leur objectif de début de saison. Plusieurs parents présents font part de leur satisfaction.

Rapport de la Vice-présidente administrative :

Mme Marie Claude Séguin vice-présidente administrative étant absente, la présidente nous présente les détails fournis par celle-ci.

Elle nous informe sur les chiffres pour la première session de test : 45 inscriptions / 2 juges = 13 tests réussis
Deuxième session de test : 38 inscriptions / 1 juge = 19 tests réussis

Elle nous informe aussi du travail sur les règles pour l'obtention des solos qui ont été comparées avec 30 autres clubs. Ce document sera à retravailler puisque les critères du programme Star changent dès la prochaine saison.

Rapport de la trésorière :

Mme Foisy nous informe que nous n'avons aucun déficit. Elle nous informe aussi que les subventions de l'arrondissement et du bingo sont fragiles et peuvent changer.

- M. Mailloux demande si nous allons garder les subventions de l'arrondissement ?

La présidente explique que dans le contexte de restriction budgétaire municipale, nous pourrions perdre la subvention complète des glaces, donc il faut toujours prévoir des coûts de 10 000 à 15 000 dollars. Notre arrondissement nous subventionne à 100 % sur le temps des glaces pour les cours, contrairement aux autres arrondissements qui subventionnent uniquement pour le patinage-plus. Donc le maire de l'arrondissement est un allié important pour le club et son appui est primordial.

- M. Lamy demande qu'est-ce qui arrive avec le bingo ?

La trésorière explique que le bingo a de graves problèmes vu un manque de participation. Les gestionnaires de la salle arrivent à peine à couvrir leurs frais, ce qui fait qu'ils ne peuvent transmettre des bénéfices aux 16 organismes qui ont une licence de bingo. Naturellement, les gestionnaires et les représentants des 16 organismes cherchent une solution. Une nouvelle Loi de partage des bénéfices est aussi en préparation, ce qui devrait aider les OSBL détenteurs de licence. Ce dossier est à suivre.

Rapport de la Revue sur glace et le Financement :

Mme Geneviève Kieffer-Després, secrétaire et coordonnatrice de la Revue sur glace 2014 est absente, donc aucun rapport détaillé n'est présenté.

M. Claude Valade, directeur du financement informe qu'il aura besoin d'aide pour trouver du financement et des commandites. Cela ne peut être l'ouvrage que d'un seul homme. Cette année, malgré de nombreuses demandes de subventions à divers programmes gouvernementaux, diverses compagnies et partenaires, nos gains ont été très peu nombreux.

La trésorière explique les coûts pour la location des costumes pour la revue sur glace sont approximatifs à 25 \$ chacun X 200 membres X plusieurs numéros. Par le passé, la subvention du bingo arrivait à couvrir la majorité des frais de la Revue sur glace, dont les frais de location de costumes, mais pour l'année 2013-2014 nous n'avons reçu qu'environ un tiers des montants, le reste étant toujours en suspens. Elle explique que pour la revue du 50^e anniversaire en mars 2015, les fonds sont déjà prévus et mis de côté. Elle explique également qu'étant donné les nouvelles activités du club qui n'étaient pas prévu dans les budgets du Club, pour les maintenir nous aurons besoin de fonds pour animer les thématiques du patinage-plus, pour les cadeaux de Noël, pour le gala de reconnaissance, pour les bourses de participation aux compétitions, pour le développement des patineurs ainsi que pour pouvoir continuer à faire progresser le club.

Suite à des discussions, il est entendu de trouver un nouveau moyen de financement de l'ordre de 50 \$ par patineur. Celui-ci pourra être aux frais du patineur ou à la participation d'une levée de fonds tel que vente de billets de tirage et/ou de barres de chocolat et/ou autres. Nous devons trouver des bénévoles pour prendre le programme de levée de fonds en charge.

La proposition d'adopter de nouvelles formes de financement est soumise au vote.

** Proposé par Mme Nathalie Pelletier, secondé par M. Gaétan Lamy et adopté à l'unanimité.

7. Dépôt et adoption des règlements généraux du CPAVM

Le sujet est reporté à une date indéterminée dans l'attente des changements dans les lois et règlements de Patinage Canada. Ces changements modifieront nos règlements.

8. Nomination du président d'élection et des scrutateurs d'élection

A) Présidence d'élection : M. Claude Valade est nommé président d'élection.

B) Scrutateurs d'élection: Proposition que les scrutateurs d'élection soient : Mme Véronique Wafer et Mme Caroline Scalzo. Ces derniers n'ont pas le droit de vote, les deux étant entraîneurs au CPA.

** Proposé par Mme Nathalie Pelletier, secondé par M. Stéphane Lévesque et adopté à l'unanimité.

9. Élection des membres du conseil d'administration pour l'année 2014-2015

La présidente explique que 4 postes d'administrateur sont en élection chaque année à rotation, plus le poste de la présidence qui est en élection aux années paires. Cette année, les postes en élection sont :

- | | | |
|-------------------------------------|---|-----------------------------|
| 1) Présidence : mandat 2 ans
ans | 2) Vice-président administratif: mandat 2 ans | 3) Trésorier : mandat 2 ans |
| 4) Directeur # 3 : mandat 2 ans | 5) Directeur # 4 : mandat 2 ans | |

La présidente explique la **procédure d'élection**:

1. Tel que prévu à l'article 10.12 un vote au scrutin a été demandé.
2. Tous les administrateurs présents obtiennent un droit de vote.
3. Les représentants des administrateurs enfants obtiennent un droit de vote par enfant inscrit au CPA Ville-Marie.
4. Aucune procuration n'est accordée.
5. Les postes seront accordés à ceux qui obtiendront le plus de votes.
6. Le dévoilement du résultat ne détaillera pas le nombre de votes. Néanmoins, en cas de doute, un recomptage peut être demandé immédiatement après le dévoilement du résultat.
7. Les bulletins de vote seront cachetés dans une enveloppe par la présidente du comité d'élection et conservé un an.
8. Les enveloppes seront remises au secrétaire du conseil d'administration pour archivage.

ÉLECTION # 1 :Présidence : mandat 2 ans :

Mme Nathalie Pelletier ayant sollicité un nouveau mandat et qu'aucune autre candidature étant proposée, celle-ci est élue par acclamation pour un mandat de 2 ans.

ÉLECTION # 2 : Vice-président administratif: mandat 2 ans

Mme Marie Claude Séguin ayant sollicité un nouveau mandat et qu'aucune autre candidature étant proposée, celle-ci est élue par acclamation pour un mandat de 2 ans.

ÉLECTION # 3 : trésorier: mandat 2 ans

Mme Marie-Hélène Foisy ayant sollicité un nouveau mandat et qu'aucune autre candidature étant proposée, celle-ci est élue par acclamation pour un mandat de 2 ans.

ÉLECTION # 4-5 : 2 postes de directeur: mandat 2 ans

Vu qu'il y a quatre candidatures pour les 2 postes de directeur à combler, sous la supervision du comité d'élection, tous les membres présents sont invités au vote par scrutin.

M. Martin Depelteau et M. Stéphane Lévesque étant les deux candidats ayant obtenu le plus de votes, ils sont déclarés élus comme directeurs pour un mandat de 2 ans.

Le conseil d'administration est ainsi formé et entre en fonction. Les nouveaux administrateurs sont félicités par l'assemblée. **RÉSOLUTION AGA-2013-001**

Étant donné que le CPAVM a besoin de bénévoles engagés, Mme Patricia Diaz, étant le troisième candidat ayant obtenu le plus de votes, est invitée à se joindre à l'équipe du conseil d'administration et sera considéré comme un administrateur non élu. Le quatrième candidat n'étant pas présent à l'AGA, cette offre ne lui a pas été faite.

La première séance du conseil d'administration est convoquée immédiatement après la Levée de l'assemblée par la présidente.

Il est entendu que des mouvements de postes et fonctions peuvent être faits à l'intérieur du conseil d'administration afin de permettre à tous et chacun de mieux performer selon ses goûts, expériences et temps de bénévolat à donner.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 30 par Mme Nathalie Pelletier, appuyé par Mme Nancy Beauchemin, que la séance soit levée.

La secrétaire,
Nancy Beauchemin